

La Trame Verte et Bleue

La région Grand-Est, l'agence de l'eau Rhin-Meuse et la DREAL mettent des subventions à disposition des collectivités pour les projets Trame Verte et Bleue (TVB) devant démultiplier les initiatives en faveur de la biodiversité à l'échelle des collectivités.

Au travers de ces projets, elles souhaitent notamment :

- Renforcer les partenariats et les collectifs environnementaux qui œuvrent conjointement pour une politique tournée sur la biodiversité et l'eau
- Favoriser les démarches innovantes autour de la nature portées par des acteurs publics

Au départ de la Trame

Au cours de l'été 2022, la commune de Kintzheim était invitée avec les communes de Saint-Hippolyte, Scherwiller, Orschwiller et Dieffenthal à découvrir le dispositif voisin de Trame Verte et Bleue de la vallée de Villé.

À la suite de plusieurs réunions animées par la chargée de mission TVB responsable du projet de Villé, les communes réfléchissent à la mise en place d'une Trame Verte et Bleue sur leur territoire. Reste à trouver le technicien qui sera capable de rédiger, élaborer et soumettre un tel projet aux financeurs. En automne 2022, après validation des instances de l'état, Kintzheim et les communes du piémont rejoignent la Trame Verte et Bleue de la vallée de Villé à laquelle ils sont accolés. Riche de son expérience passée, cette dernière aide et soutient ainsi les communes du Piémont pour l'élaboration et la mise en place de leurs actions Trame Verte et Bleue.

En septembre 2022, Kintzheim candidate au côté de 20 communes et la communauté de communes de la vallée de Villé à une subvention Trame Verte et Bleue pour laquelle ils sont lauréats en 2023.

Le projet Trame Verte et Bleue

Le projet élaboré avec la communauté de communes de la vallée de Villé permet aux communes de la Trame, dont Kintzheim, de bénéficier d'un financement d'environ 800 000 euros (financés à 80%) pour un ensemble d'action en faveur de la nature tel :

- Une étude des corridors Verts et Bleue du territoire
- L'achat d'arbres fruitiers ou de haies
- La restauration de murs en pierre sèche
- La création de clairière en montagne
- La création de mares
- La sensibilisation des citoyens (sortie nature, panneaux pédagogiques...)
- La réalisation d'un plan de gestion des espaces verts communaux et la réintégration de végétal en ville

Ces actions, qui seront réalisées sur les espaces communaux jusqu'en 2026, pourront également être réalisées chez les citoyens et entreprises du territoire, à leur demande uniquement.

Aussi, si vous souhaitez vous engager pour la nature et bénéficier d'une expertise et d'une aide financière pour vos projets de mares, de haies naturelles (en bordure de forêt/champs) ou autres projets, vous pouvez contacter la chargée de mission Trame Verte et Bleue par e-mail : gaelle.imbert@valleedeville.fr